

Etretat, le 9 mars 2021

Bonjour,

En raison de la vaccination des résidents, qui est supérieure à 75% au sein de la résidence, **un assouplissement des restrictions en lien avec le virus de la Covid19 est effectif, à compter du mercredi 10 mars 2021 :**

LES VISITES :

- **Les visites en chambre sont possibles**, avec le respect des mesures barrières : port du masque, lavage des mains et port d'une surblouse, **pour les visites des résidents vaccinés**. La surblouse est fournie par la résidence. (La mesure pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire environnante).

En ce qui concerne les résidents non vaccinés (7 actuellement), les modalités de visites ne changent pas, elles restent organisées dans les salons de convivialité avec plexiglass.

PROTOCOLE DE VISITE :

- **Les visites restent encadrées**, c'est-à-dire une prise de RDV auprès de Carine, notre animatrice est obligatoire. Les visites en dehors des horaires prévus ou sans RDV au préalable seront refusées.
- **2 visiteurs** maximum pour les visites.
- Les visites sont ouvertes aux mineurs pouvant porter un masque chirurgical.
- Les visiteurs s'engagent à porter un masque chirurgical et à respecter les consignes de distanciation de 1.5 m, à tout moment, lors de leur visite, en restant dans les zones définies pour ces rencontres.
- Les visiteurs s'engagent à respecter les consignes de sécurité qui leur sont communiquées, à l'arrivée dans la résidence : prise de température, désinfection des mains, signature du registre des entrées et sorties, signature de la déclaration sur l'honneur.
- Les visiteurs sont informés que tout contact physique avec le résident est proscrit.
- En cas de transgression des règles de sécurité et gestes barrières par les proches, leurs visites seront suspendues.
- Un test antigénique et/ou par RT PCR est toujours conseillé, pour le visiteur, avant sa visite.
- Les entrées et sorties de la résidence se font uniquement sur l'accès au 1^{er} étage, après annonce de votre arrivée.
- Les modalités pour les objets apportés ne changent pas. Nous nous occupons de les nettoyer avant de les remettre au résident.

POINTS DE VIGILANCE :

- **Les visiteurs ayant séjournés à l'étranger doivent attendre 14 jours avant de venir visiter son parent. Idem si vous avez eu un contact à risque avec une personne ayant séjourné à l'étranger.**
- **Les visiteurs s'assurent de ne pas être porteurs de symptômes liés à la COVID19 ou d'autres maladies contagieuses. Préalablement à la visite, ils s'engagent à remplir le questionnaire d'autoévaluation de santé.**
- **Pas de libre circulation dans les couloirs, salons, accueil, accès infirmerie et dans le jardin de la résidence.**
- **La résidence s'engage à assurer la mise en place des mesures barrières et de la désinfection des espaces après chaque visite.**
- **Les visites sont suspendues dès lors d'un cas de COVID est détecté, au sein de la résidence, dans les 10 derniers jours.**

LES SORTIES EXTERIEURES :

- **Les résidents ayant été vaccinés, des sorties de l'établissement sont possibles**, avec port du masque pendant la sortie et respect des distanciations physiques. Il n'y a pas d'isolement au retour en EHPAD. Les familles devront s'assurer du respect des mesures barrières.
- **Les résidents non vaccinés** : les sorties de la résidence sont possibles avec port du masque et distanciation physique, **mais un isolement de 7 jours, au retour à l'EHPAD est mis en place, avec test par RT PCR au 7^{ème} jour.**
- **Les sorties extérieures seront à planifier auprès de Carine** (prise de RDV nécessaire), afin d'organiser et suivre les sorties extérieures (départs, retours et suivi paramédical). L'équipe soin accompagnera le résident pour se préparer à sortir. Le visiteur pourra se garer à l'entrée du 1^{er} étage, afin de prendre en charge son parent à l'extérieur. (Il n'aura pas à entrer dans la résidence). Idem pour le retour, merci de nous appeler par téléphone, afin de prendre en charge le retour du résident, au sein de la résidence.

LA VIE EN INTERNE :

- Les repas et les activités individuelles ou en groupe se déroulent sans port de masque pour les résidents et sans distanciation. C'est pourquoi les visiteurs ne peuvent, à ce jour circuler dans les couloirs et salons.

Ces premières mesures d'assouplissement apportent une dynamique positive mais néanmoins ne baissons pas la garde.

Je vous prie, Madame, Monsieur d'agréer mes sincères salutations.

Audrey Buisson, Directrice d'Etablissement.